

# EN CAS DE SINISTRE, J'ASSURE!



**Petit guide des bonnes pratiques en cas de sinistre dans votre logement,  
parce que ça n'arrive pas qu'aux autres.**

# PRÉAMBULE

## Assurer son logement, c'est obligatoire.

En cas de sinistre dans votre logement, il est important d'agir rapidement et efficacement pour limiter les dégâts et, le cas échéant, assurer la sécurité de toutes et tous.

**Votre assureur est la première personne à contacter pour déclarer la situation.**



## QUE FAIRE EN CAS DE SINISTRE ?



### Dégât des eaux

**Coupez l'arrivée d'eau**

La personne qui subit le dommage **remplit le constat amiable** de dégât des eaux, soit avec Périgord Habitat, soit avec le locataire du logement à l'origine de la fuite.

Le feuillet est à **envoyer à votre assureur sous 5 jours ouvrés**. Périgord Habitat doit être prévenu rapidement du sinistre.



### Incendie

**Prévenez les sapeurs-pompiers**

Sans vous mettre en danger et en attendant les secours, coupez le gaz et l'électricité. **Fermez portes et fenêtres** pour éviter d'attiser le feu et la propagation des fumées. **Si vous ne pouvez pas sortir du logement, enfermez-vous dans une pièce en calfeutrant la porte avec du linge mouillé.** Informez Périgord Habitat.



### Fuite de gaz

**Prévenez les sapeurs-pompiers**

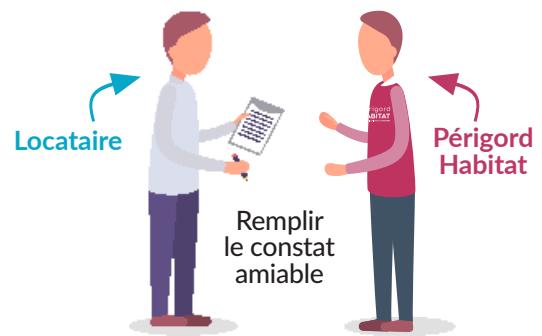
Sans vous mettre en danger, **coupez le robinet de gaz** à l'intérieur de votre logement. Si l'odeur est dans votre logement, **sortez pour appeler les secours**. L'utilisation du téléphone ou de tout autre appareil électrique peut provoquer des étincelles.

## Le constat amiable « dégât des eaux »

Entre 2 locataires voisins



Entre le locataire et Périgord Habitat



Le locataire A informe Périgord Habitat du sinistre



Chacun envoie son exemplaire à son assurance



## QUELQUES CONSEILS DE SÉCURITÉ

- ✓ Évitez de brancher plusieurs appareils sur la même prise
- ✓ Surveillez les cuissons à l'huile et le grille-pain
- ✓ Laissez briquets et allumettes hors de portée des enfants
- ✓ Ne laissez pas vos jeunes enfants se servir seuls du gaz et de la friteuse
- ✓ Vérifiez régulièrement vos appareils électriques et gaz
- ✓ En cas d'absence prolongée : protégez les compteurs d'eau du gel, vidangez les canalisations d'eau alimentant les robinets extérieurs avant de les fermer pour l'hiver, fermez le gaz et débranchez les appareils électriques. Positionnez le chauffage en mode hors-gel (hiver)
- ✓ Vérifiez le bon fonctionnement du détecteur de fumée

# Un sinistre n'arrive pas qu'aux autres... assurer votre logement, c'est obligatoire.

## Contre quels risques vous assurer ?

**Obligatoirement** contre les dommages causés à l'immeuble, aux voisins, que ce soit par incendie, explosion, dégât des eaux, dommage électrique ou tout autre cause.

Mais il est **recommandé** de s'assurer également contre les **risques de vol**, de **bris de glace** et pour **votre mobilier**. Veillez cependant à bien vérifier les clauses d'exclusion de garantie. L'assurance « **responsabilité civile** » est très utile pour tous les **dommages causés accidentellement à autrui**.

Les **contrats Multirisques Habitation** proposés par les assureurs **couvrent généralement tout ce qui est nécessaire** pour garder l'esprit serein. Renseignez-vous auprès de votre assureur pour en savoir plus.



## INFOS PRATIQUES



**SAMU**

Urgence médicale et Service d'accès aux soins (SAS)



**POLICE SECOURS**

Signaler une infraction (violences, agression, vol, cambriolages)



**POMPIERS**

Situation de péril ou accident

**ou 112**

Numéro européen destiné aux urgences médicales, aux infractions et aux situations de périls



Pensez, si vous ne l'avez pas déjà fait, à **télécharger l'application Mon portail locataire** pour suivre vos sollicitations, transmettre et télécharger des documents ou payer votre loyer. Il vous suffit d'aller sur **Google Play** ou **l'App Store** et de rechercher **Périgord Habitat**. Cliquez sur le lien de téléchargement et créez votre compte rapidement. Vous aurez besoin de votre **numéro de contrat de location** et d'une adresse e-mail valide.